

pendant les premiers fidèles commencèrent à se diviser. La cause même de l'union occasionna la querelle ; et la charité, fondée sur la communauté des biens, fut altérée par l'inégalité des partages. Comme, en ce temps, le nombre des disciples se multipliait beaucoup, *il s'éleva un murmure des Grecs contre les Hébreux, parce que leurs veuves étaient négligées dans les distributions qui se faisaient chaque jour.* (Act. vi.) Les Grecs dont il est ici question, et qui étaient alors au nombre des fidèles, étaient ou des Grecs de naissance qui avaient embrassé le Judaïsme, ou, peut-être aussi, comme quelques-uns le supposent, des Juifs qui, étant nés parmi les Grecs, ne parlaient point la langue Syriaque ou Hébraïque, mais seulement la langue Grecque. C'était aux Apôtres à faire cesser ces plaintes, et à rétablir l'harmonie. Les douze Apôtres convoquèrent donc l'assemblée de tous les disciples, et leur dirent : *" il n'est pas raisonnable que nous laissions la Parole de Dieu pour avoir soin des tables. Cherchez donc parmi vous sept hommes qui soient irréprochables, pleins du SAINT-ESPRIT et de sagesse : nous les établirons pour cette charge. Et nous, nous continuerons de vaquer à la prière et au ministère de la Parole."* (Ch. vi. 2.4.) Cette proposition fut agréée de toute l'assemblée ; et ils choisirent Etienne, homme plein de foi et du Saint-Esprit, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas, prosélyte d'Antioche. Il est à remarquer que les noms sont tous Grecs ; et l'on peut croire que pour ôter aux Grecs tout sujet de se plaindre, ces Diacres étaient, en effet, la plupart Grecs. Les fidèles présentèrent donc ces sept aux Apôtres qui prièrent et leur imposèrent les mains. C'est ainsi qu'ils furent ordonnés à la sainte charge du Diaconat ; et qu'ils furent les premiers Diacres. La Religion acquit ainsi un nouvel ordre de Ministres. On s'en était passé tandis que le premier ordre avait pu suffire, mais lorsque, par l'accroissement du troupeau, les Apôtres eurent besoin de coopérateurs, Dieu leur inspira de se donner ceux-ci. Le service des tables en fut l'occasion. C'était en effet une des fonctions des Diacres d'y présider. Ils avaient soin de la nourriture des pauvres et de la distribution de tout ce qui regardait tant la subsistance que le vêtement de chacun des fidèles. Mais c'étaient là le moindre de leurs devoirs. Ils servaient à la Table Sacrée, c'est-à-dire à l'administration de l'Eucharistie, qui, à cette époque, se célébraient journellement ; ils baptisaient, et ils prêchaient même l'Evangile dans certaines occasions. Les Apôtres n'étant plus distraits par d'autres soins, et se trouvant secondés par ces nouveaux Evangélistes, la Parole du Seigneur se répandait de plus en plus, et le nombre des disciples se